

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"*

Liechtenstein

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

La CEB s'engage en faveur des PME bulgares

Paris, le 18 novembre 2009 : la Banque de Développement Bulgare (BDB) représentée par M. Tchakalski, Directeur exécutif, et la CEB, représentée par M. Tarafás, Vice-Gouverneur, ont signé un nouveau contrat de prêt de 15 millions d'euros.

L'une des premières institutions financières internationales à octroyer en 2003 un financement à la BDB, anciennement Encouragement Bank, la CEB poursuit aujourd'hui son effort de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) de Bulgarie.

A travers cette nouvelle ligne de crédit, la BDB sera en mesure d'accorder des prêts directs aux PME bulgares qui emploient actuellement près de 80% des salariés du pays.

Ce sont ainsi quelque deux mille emplois supplémentaires qui devraient être créés dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'agroalimentaire, du tourisme et des services.

La BDB, institut de crédit spécialisé, a été créée en avril 2008 par une loi spéciale intitulée « Loi sur la Banque de développement bulgare ». Elle a pour mission de soutenir l'économie bulgare en encourageant le développement des PME et en facilitant leur accès aux financements afin de créer et maintenir des emplois.

Depuis son adhésion à la CEB en 1994, le montant cumulé des **14 projets approuvés en Bulgarie** s'élève à **167,5 millions d'euros**.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.